

# L'exécutif approuve le Pacte d'excellence

## ENSEIGNEMENT

Réuni mercredi, le gouvernement de la Communauté française a adopté le Pacte d'excellence. On dit bien : adopté. C'est davantage qu'une prise d'acte. L'exécutif PS-CDH de Rudy Demotte ne mégote pas : il approuve le projet de réforme et s'engage à l'exécuter, conscient qu'il est le produit d'un consensus rare et fragile, entre les représentants des acteurs scolaires.

Le Pacte d'excellence a été commandité par le gouvernement en début de législature (2014). Mais il n'en est pas l'auteur. La réforme a été rédigée par les représentants des syndicats, des pouvoirs organisateurs (PO) et des associations de parents. Le labeur a pris des mois. Le document (324 pages) a été prémâché par des groupes de travail et finalisé début décembre au sein de ce qu'on appelle le Groupe central, organe chapeautant les groupes de travail.

### Le Groupe central garde la main

Les péripéties qui ont suivi, on s'en souvient. Les rédacteurs du pacte ont présenté leur texte à leurs affiliés. La consultation a occupé les mois de décembre et janvier. Le Pacte a été accepté par les instances des PO et des associations de parents. Il a été recalé par les affiliés des cinq syndicats. Il a fallu renégocier certains éléments de la réforme. Les syndicats sont retournés devant leurs instances. Lundi, ils ont décidé de dire « oui » au Pacte, ce qui leur donne le droit de rester à la table de négociation.

Le fait est que le Groupe central va continuer à se réunir. Il faut en effet préciser une série de points que le Pacte ne fait qu'évoquer de façon générale. On songe à ce

tronc commun (allant de la maternelle à la 3<sup>e</sup> secondaire) que l'on veut rendre pluridisciplinaire. Le Pacte émet des lignes directrices. Mais tout reste à écrire - combien d'heures d'art ?, de latin ? de sport ?... C'est la grille-horaire de chaque année scolaire qu'il va falloir reconstruire. Pour ce type de travail, le Groupe central gardera la main. C'est pour cela que les syndicats, pourtant sceptiques sur pas mal de points, ont préféré rester à la table. « *En restant au Groupe central, nous restons en amont de la décision* », dit Joan Lismont (SEL-Setca enseignement libre). Agir autrement, dire « non » au pacte et quitter le Groupe central, c'était se mettre en aval : le Groupe central décide, le gouvernement exécute et ses décrets, arrêtés et circulaires sont soumis aux syndicats dans le cadre ordinaire de la consultation officielle des acteurs. Et là, on est en aval - les représentants des enseignants réagissent à des décisions prises ailleurs et par d'autres.

### Une feuille de route

Et maintenant ? On l'a dit, le Groupe central reste à la barre. Le gouvernement, lui, va entamer l'exécution du Pacte. Avant fin avril, Marie-Martine Schyns (CDH), la ministre de l'Éducation, rédigera une « feuille de route budgétaire ». Fondée sur l'échéancier établi par le Groupe central (telle réforme à tel moment...), elle chiffrera, année par année, de 2017 jusqu'à 2030, l'argent à investir pour exécuter l'ensemble des réformes.

A bref délai, enfin, on constituera la « Cellule opérationnelle de changement ». Rassemblant une dizaine d'experts, elle sera chargée du travail d'écriture des décrets et arrêtés. ■

PIERRE BOUILLON